

Règlement de l'ion Rallye 2013
Rochetaillée - Lyon - Poleymieux en Véhicules Électriques

Article 1: La Société des Amis d'André Marie Ampère qui gère la Maison d'Ampère-Musée de l'Électricité à Poleymieux au Mont-d'Or et le Musée Henri Malartre de Rochetaillée-sur-Saône co-organisent L'ion Rallye 2013, rallye de véhicules électriques entre Rochetaillée et Poleymieux en passant par Lyon.

Article 2: L'objectif de L'ion Rallye 2013 est de démontrer le bon fonctionnement de véhicules électriques (particuliers, utilitaires légers et scooters) pour une utilisation urbaine et/ou périurbaine.

Les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route.

Les organisateurs procéderont au départ et à l'arrivée au relevé des kilomètres pouvant encore être parcourus. Il n'y aura pas de classement ni de relevé de temps. La distance à parcourir est de l'ordre de 30 km. Des bornes de recharges seront disponibles à Rochetaillée et à Poleymieux.

Articles 3: Le rallye est ouvert à toutes les entreprises, municipalités ou particuliers qui accepteront le présent règlement et qui s'acquitteront du montant de l'inscription avant la date indiquée à l'Article 5, dans la limite des places disponibles.

Article 4: Le parcours est le suivant

Départ du Musée Henri Malartre en suivant la rive gauche de la Saône jusqu'à la place Bellecour (place Antonin Poncet) Lyon 2^{ème} – 13.3 km Un contrôle sera fait à ce point de passage.

2^{ème} départ : de la place Bellecour (Antonin Poncet) et arrivée au parking de la Maison d'Ampère en suivant la rive droite de la Saône. Après le passage sous la voie ferrée les participants tourneront à droite en direction de Saint Didier, passeront à Saint Didier puis entre les Monts Verdun et Thou avant d'arriver à Poleymieux – 15.3 km

Informations sur les dénivelés du parcours:

Altitude du Musée de Rochetaillée: 200 m
Altitude de Lyon: 175 m
Altitude de Saint Didier (église) : 320 m
Altitude de la Maison d'Ampère : 350 m

Départ des véhicules: il se fera minute par minute, à partir de Rochetaillée puis à partir de Lyon avec la même cadence. Le parcours total est de 28.6 km (un livre de route sera fourni).

Départ de Rochetaillée à 13h – Départ du centre-ville à 15h30, arrivée à Poleymieux de 16h à 16h30

Les chauffeurs des véhicules qui auront accompli le parcours sans problème recevront un diplôme à leur nom qui précisera la marque et le modèle de leur véhicule. Sur le document figurera le nombre de km que le véhicule pourrait encore parcourir sans recharger la batterie.

Article 5 : Il est demandé

Pour les Grandes Entreprises (plus de 100 salariés)

- une participation de 500 € pour un et jusqu'à quatre véhicules ou 850 € pour celles qui voudraient en plus apposer leurs banderoles publicitaires. Elles pourront être mises soit aux 2 Musées, soit à l'un des Musées au choix du participant.

Pour les Petites et Moyennes Entreprises (10 à 100 salariés)

- une participation de 200 € pour un et jusqu'à quatre véhicules ou 300 € pour celles qui voudraient en plus apposer leurs banderoles publicitaires. Elles pourront être mises soit aux 2 Musées, soit à l'un des Musées au choix du participant.

Pour les Particuliers et les Municipalités - 50 € par véhicule

Cas des véhicules électriques à 2 roues (scooters) : 20€

Cas des accompagnants de voitures, de petits utilitaires et de scooters : 20 €

L'engagement au rallye (paiement versé et encaissé) donne droit:

- à une plaque spécifique du rallye à poser sur le véhicule dès l'arrivée à Rochetaillée et à conserver jusqu'à Poleymieux.
 - au café de bienvenue
 - à un plateau repas
 - à une boisson à l'arrivée à Poleymieux
- } pour le chauffeur
comme pour le ou les
accompagnants

Les participations sont à régler dès l'ouverture des inscriptions (juin 2013) et au plus tard un mois avant le 21 septembre (soit date limite de réception du paiement : 21 août 2013).

Les désistements ne pourront plus être acceptés à partir du 9 septembre 2013 c'est-à-dire qu'ils ne donneront pas lieu à remboursement.

Article 6: Chaque pilote de véhicule ou de deux roues sera titulaire d'un permis de conduire et d'un contrat d'assurance valides.

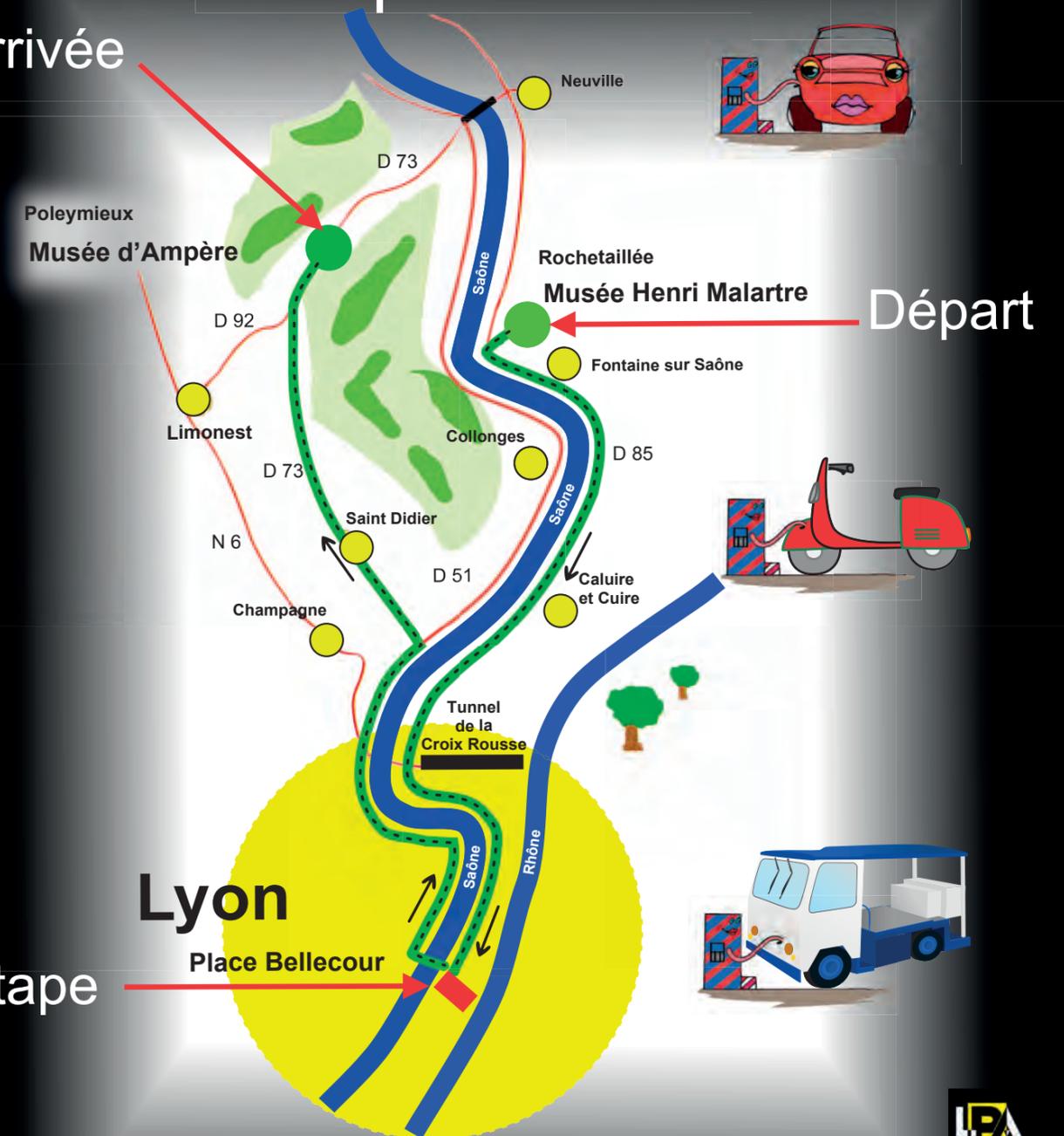
Edition 02.05.2013

L'ion Rallye

Rallye de véhicules électriques

21 septembre 2013

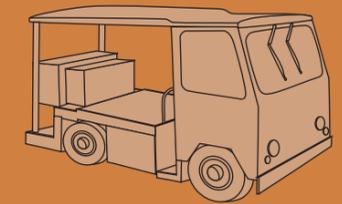
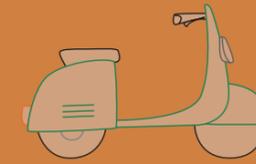
Arrivée



Étape

Musée Henri Malartre - Musée Ampère
SEE - Laboratoire Ampère





Parcours proposé

La Maison d'Ampère-Musée de l'Électricité à Poleymieux-au-Mont-d'Or
 et
Le Musée Henri Malartre de Lyon-Rochetaillée sur Saône
 co-organisent avec la
SEE Société de l'Électricité de l'Électronique et des Technologies de l'Information et de la Communication - Groupe Rhône-Bourgogne –
 et
Le Laboratoire Ampère (Unité Mixte : CNRS, École Centrale de Lyon, INSA de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1)

"L'ion Rallye 2013"

Rochetaillée-Lyon-Poleymieux en Véhicules Électriques

- pour voitures particulières
- pour utilitaires légers
- et scooters

le samedi 21 septembre 2013

L'ion Rallye est une manifestation touristique promotionnelle ayant deux objectifs essentiels:

- **promouvoir** le véhicule électrique et démontrer qu'aujourd'hui, des véhicules électriques peuvent effectuer des parcours urbains et périurbains sans l'angoisse de tomber en panne d'énergie.

- **faire connaître** le Musée de l'Électricité-Maison d'Ampère et le Musée de l'Automobile Henri Malartre.

La Maison dite d'Ampère est celle où le savant a passé son adolescence et sa jeunesse, et où son génie s'est formé. Elle est située à 15 kilomètres de Lyon et rassemble des souvenirs de la Famille Ampère, des maquettes animées des découvertes du savant, des expériences plus récentes correspondant aux derniers développements de l'Électricité, une collection d'appareils constituant le Musée de l'Électricité.

Sur l'autre rive de la Saône un peu en aval, le Musée Henri Malartre, propriété de la ville de Lyon depuis 1972, est le doyen des Musées français de l'automobile. Il a obtenu en 2003 le label « Musée de France » et comprend des collections de voitures anciennes, rares et originales, des motos et des vélos. Le véhicule le plus ancien date de 1818 et le plus récent de 1970.

- Départ du Musée Henri Malartre à Rochetaillée-sur-Saône
- Descente vers Lyon par la rive gauche de la Saône
- Étape au centre de Lyon: place Bellecour (place Antonin Poncet), échange avec le public
- Remontée par la rive droite de la Saône, passage par Saint Didier-au-Mont-d'Or
- Arrivée à Poleymieux-au-Mont-d'Or à la Maison d'Ampère

Ce parcours de 30 kilomètres avec un dénivelé d'environ 200 m se veut largement représentatif d'un trajet que peut faire une personne allant de son domicile à son travail, et/ou à l'école pour y déposer les enfants, et/ou aller faire des courses.

Rappelons que selon l'ADEME, en France, un trajet en voiture sur deux est inférieur à 3 kilomètres.

Le rallye mettra en avant:

- la faisabilité d'un parcours de 30 kilomètres avec dénivelé sans le souci de la panne d'énergie
- le nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus
- l'absence de bruit
- l'absence de pollution gazeuse (CO₂, NOx...)
- l'absence d'émission de toute particule
- les bornes électriques installées sur les parkings des Musées Ampère et Malartre ainsi que les bornes provisoires mises place Bellecour (place Antonin-Poncet) permettront au public d'apprécier la facilité et la simplicité du rechargement.

André Gromier
Administrateur de la Maison d'Ampère
Vice-Président SEE Rhône-Bourgogne

Georges Delorme
Délégué Général
de la Maison d'Ampère

Bernard Vaireaux
Directeur Scientifique du
Musée Henri Malartre

Guy Clerc
Directeur du
Laboratoire Ampère

Contacts : andre.gromier@orange.fr - bernard.vaireaux@mairie-lyon.fr